



Forum: Généralités

Topic: multiprocessus de FireFox

Subject: Re: multiprocessus de FireFox

Publié par: tignothe

Contribution le : 06/09/2016 18:23:36

Bonjour,

Citation :

Wullfk,

﻿Si tu peux éclairer ma lanterne

Sur Linuxfr.org; [https://linuxfr.org/news/firefox-48-ap ... -electrolysis-et-securite](https://linuxfr.org/news/firefox-48-ap...-electrolysis-et-securite)

﻿

Citation :

Signature requise pour les extensions

Les extensions (modules de type 2) doivent être signées par Mozilla, sinon elles ne pourront être installées (et les extensions déjà installées seront désactivées). Ce comportement n'est pas réversible dans la version bureau (la préférence cachée permettant de contrôler ce comportement sera supprimée de la version Android dans une prochaine version). Firefox ESR 45 (édition longue durée actuelle) imposait déjà la signature des extensions, mais réversible avec la préférence cachée. Ce ne sera plus le cas dans la prochaine ESR.

Ce comportement est gênant pour les développeurs d'extensions, car il bloque la possibilité de tester les versions de développement des extensions (en particulier les versions bêta). C'est pourquoi le blocage est désactivé pour les versions « Developer Edition » et nightly de Firefox [source]. En effet, ces versions clairement annoncées comme instables et prévues pour faire des tests de développement (Firefox est une marque de Mozilla qui annonce un gage de qualité), il est naturel de pouvoir y installer des versions instables des extensions. Malheureusement, ces versions n'ont pas de mises à jour automatiques et sont disponibles uniquement en anglais.

De plus, depuis Firefox 40, il n'est plus possible d'imposer l'installation et l'activation d'extensions pour améliorer la sécurité. Les admins sys d'écoles ou d'entreprises, par exemple, ont eu peur de voir arriver cette restriction dans Firefox ESR, la version à support étendu du navigateur Web.

Firefox ESR 38 n'est plus pris en charge depuis peu, et Firefox ESR 45 possède ces restrictions : pour tous les cas qui ne sont plus pris en charge directement par Firefox, il est possible d'utiliser l'extension CCK2.

﻿

Citation :

Comment faire pour utiliser un module non signé ? (utilisateurs avancés)

La version Firefox ESR 45, ainsi que l'édition Développeur et la version Nightly permettent d'outrepasser le paramètre qui impose l'obligation de signature des modules complémentaires en passant la préférence xpinstall.signatures.required à false dans l'éditeur de configuration Firefox (page about:config page). Il existe également des versions précédentes spéciales sans marques de Firefox qui autorisent ce changement. Consultez l'article du wiki de Mozilla sur la signature des modules complémentaires (en anglais) pour en savoir plus.

Partagez cet article : <http://mzl.la/1F2QyDx>